Ville de Porrentruy
Histoire Vie Nature Formation

Porrentruy, juillet 2021

Informations sur la présence de chlorothalonil dans le réseau d'eau de Porrentruy

Le chlorothalonil est une substance active admise depuis les années 70 dans les produits phytosanitaires en tant que fongicide et utilisé dans l'agriculture. De nouvelles découvertes scientifiques ont conduit à classer, en avril 2019, le chlorothalonil comme « potentiellement cancérigène » et l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) a interdit son utilisation dans toute la Suisse à compter du 1er janvier 2020. L'utilisation de produits phytosanitaires peut conduire à la formation de produits de dégradation, appelés métabolites, qui peuvent contaminer les eaux souterraines et se retrouver dans l'eau potable. A partir de janvier 2020, les métabolites sont légalement soumis à une limite de concentration maximale de précaution de 0,1 microgramme par litre dans l'eau de distribution.

Suite à plusieurs prélèvements et à l'analyse des différentes sources en eaux de la ville de Porrentruy réalisés durant l'année 2020, il a été identifié la présence de traces de métabolites du chlorothalonil dans l'eau brute de la station du Betteraz. Pour les autres sources de la ville, les valeurs mesurées sont bien inférieures à la limite maximale de précaution.

Au vue de ce constat, le Service des eaux de la Municipalité a cherché des solutions à cette problématique. Le traitement de ce produit phytosanitaire par charbon actif a démontré une bonne efficacité. La station de traitement du Betteraz est équipée d'un filtre à charbon actif. En s'appuyant sur cet équipement et en adaptant la périodicité du rajout de couche de charbon actif dans le filtre, il a été possible de contenir la valeur de cette substance sous le seuil de précaution émis par les Offices fédéraux.

Actuellement, des analyses sont réalisées tous les quinze jours. Lors de chaque résultat reçu, il est défini de la nécessité de rajouter une couche de charbon actif dans le filtre afin de s'assurer de l'élimination de cette substance. Le suivi des analyses est maintenu afin de garantir que la valeur seuil de potabilité ne soit pas dépassée.

Cette phase de suivi et de réglage va se poursuivre jusqu'à la fin de l'année. A la fin de cette période, le Service des eaux établira une synthèse pour définir la stratégie sur le suivi et l'élimination dans l'eau de distribution de cette substance. Elle permettra également de quantifier les coûts supplémentaires de fonctionnement liés à cette problématique.

Depuis le début de l'année 2021, aucun résultat d'analyse n'a été supérieur à la limite maximale de précaution de 0.1 microgramme par litre dans l'eau de distribution.

Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez vous adressez au service UEI, au n° de téléphone 032 465 78 71 ou à l'adresse uei@porrentruy.ch

AU NOM DU CONSEIL MUNICIPAL

Le chancelier	Le maire
F. Valley	G. Voirol

Rue Achille-Merguin 2 - CP 118 - 2900 Porrentruy 2 - tél. 032 465 78 71 - fax 032 465 77 03
www.porrentruy.ch – uei@porrentruy.ch